

Utilisation de TEI comme support méthodologique au dépouillement de sources manuscrites.

Application aux lettres de rémission du XVI^e siècle
dans le duché de Bretagne

Jean-Daniel Fekete
Ecole des Mines de Nantes
Département Informatique
Jean-Daniel.Fekete@emn.fr

Nicole Dufournaud
Université de Nantes
Faculté des Lettres
Nicole.Dufournaud@humana.univ-nantes.fr

1 Objectifs

Le développement des bibliothèques numériques et l'échange de documents pour les sciences humaines est à l'origine de nouveaux standards de fait (comme le format TEI) permettant de coder informatiquement des documents principalement textuels à des fins de stockage, d'échange et d'exploitations informatiques.

Curieusement, ces travaux récents ont été très peu expérimentés dans le domaine de l'histoire et, à notre connaissance, n'ont jamais été utilisés pour exploiter des manuscrits anciens.

Ce travail en cours est une expérimentation sur l'utilisation d'un format de codage de texte dit « structuré » comme support de codage d'échange et d'exploitation informatique de documents manuscrits en histoire.

Nous décrivons ici notre méthode et quelques résultats initiaux, issus d'un travail de maîtrise d'histoire et de quelques développements informatiques.

L'article s'organise de la manière suivante : la première section décrit brièvement TEI, la seconde décrit les lettres de rémission, puis nous présentons notre méthode. Nous décrivons ensuite quelques résultats préliminaires et terminons sur des perspectives informatiques et historiques.

2 TEI

La *Text Encoding Initiative* est un projet académique pluridisciplinaire visant à uniformiser autant que possible le codage de documents principalement textuels en vue de leur échange.

TEI se présente comme un ensemble de règles de codage qui s'appuient sur le standard de balisage de texte SGML. Plutôt que de décrire un ensemble monolithique des règles s'adaptant à tous les contextes, TEI se décompose en modules. Un module nommé « core » représente la base utile à tout type de documents. D'autres modules sont spécifiques à des catégories de documents précis (par exemple les textes en prose ou les pièces de théâtre). D'autres enfin sont utilisables optionnellement dans toutes les catégories de textes. Ils permettent par exemple de décrire des références entre diverses parties d'un document ou encore de décrire les dates plus précisément.

Les modules de TEI ne sont pas définitifs et figés. TEI indique aussi comment modifier des modules existants pour les adapter à des besoins spécifiques ou pour définir de

nouveaux modules. Cette caractéristique permet à TEI d'être à la fois globalement structurante tout en autorisant un enrichissement et une spécialisation.

Pour faciliter l'apprentissage de TEI, un sous-ensemble a été défini et nommé TEI Lite. Il permet un accès plus facile à TEI et un premier niveau de description de documents qui suffit souvent pour initier un projet de numérisation. C'est la version que nous avons utilisée dans notre expérimentation et c'est de TEI Lite dont nous parlerons dans cet article.

2.1 Le format TEI

TEI se présente comme un type de document (DTD dans la terminologie SGML). Un document TEI est composé de *balises* et de texte. Les balises permettent de qualifier une région d'un document. Par exemple, la balise `<name>` indique le début d'un mot auquel on attribue la valeur de nom propre. La fin sera indiquée par la fermeture de la balise notée `</name>`.

Un document TEI est constitué d'une suite de balises et de texte. Il existe des règles qui contraignent le placement des balises. Par exemple, un élément balisé peut être contenu dans un autre élément balisé mais il ne doit pas y avoir de chevauchement entre les éléments balisés.

Par exemple, `<name><abbr>Mr.</abbr> Dupont</name>` est valide mais `<name><unclear>Dupont</name> était</unclear>` ne l'est pas.

Le type de document contraint aussi l'ordre dans lequel certains éléments peuvent apparaître, ainsi que les contextes valides.

Ainsi, un document TEI commence par un entête relativement structuré qui est suivi par le corps du document. Il a donc cette structure :

```
<tei.2><teiheader>.....</teiheader>
      <body>....</body>
</tei.2>
```

Les espaces et sauts de lignes facilitent la lecture mais ne sont pas considérés comme signifiant par TEI dans certains contextes comme avant la balise `<body>`.

Contrairement au type de document HTML, bien connu par les habitués du WEB, il n'est pas souhaitable de faire un éditeur TEI qui cache les balises en permettant une édition « WYSIWYG »¹, car les balises TEI indiquent une structure sémantique et non typographique : il n'existe par exemple aucune convention graphique ou typographique univoque pour composer un nom propre. Encore moins pour une partie de texte difficile à lire ou pour une date.

TEI permet de coder des éléments aussi variés que des dates, des noms, des lieux ou des objets, des notes, des erreurs de plusieurs types, etc.

Il permet de qualifier des parties de texte, cette qualification pouvant par la suite être utilisée pour mettre en page (en vue d'une impression par exemple) ou pour une exploitation ultérieure (indexation, recherche, comptage, etc.)

Par exemple, en recherchant tous les éléments placés entre des balises `<name>..</name>`, il est possible de créer un index des noms propres.

TEI définit une trentaine de balises pour le texte, chaque balise pouvant être plus finement qualifiée à l'aide d'*attributs*. Par exemple, une partie de texte difficile à lire peut être notée par : `<unclear reason="encre claire">..</unclear>`.

2.2 Structuration syntaxique et méthodologie

En plus de règles syntaxiques (quel élément peut apparaître à quel endroit), TEI propose des méthodes et conventions qui ont été utilisées par diverses équipes pour coder des

¹ WYSIWYG est l'acronyme de « *What You See Is What You Get* » et qualifie les éditeurs qui affichent leurs données pendant l'édition de façon identique à ce qu'ils l'imprimeront.

documents. Ces méthodes et conventions s'avèrent au moins aussi utiles que les règles de syntaxe car elles présentent des pratiques qui ont déjà été éprouvées et qui permettent de choisir une forme de structuration parmi un nombre souvent très important.

Par exemple, TEI décrit la balise `<abbr>...</abbr>` comme qualifiant une abréviation. En plus, il indique qu'il existe plusieurs types d'abréviations qui peuvent se coder à l'aide de l'attribut `type=`. En l'occurrence, il s'agit de brévigraphes, contraction ou initiale.

En plus de ces conventions relativement simples, TEI décrit des méthodes pour baliser des appareils critiques ou des analyses syntaxiques qui, suivant les cas, peuvent utiliser plusieurs mécanismes TEI de complexité et de généralité croissante.

2.3 Entête TEI

Tout document TEI doit commencer par un entête structuré et destiné à décrire le document originel qui a été codé, ainsi que les pratiques de codage.

Cet entête peut être vu comme une fiche bibliographique enrichie de considérations sur la qualification du codeur, ce qu'il a voulu coder, et énormément de détails pouvant aider à interpréter la validité du document TEI lui-même.

Suivant l'usage pressenti pour le document TEI, l'entête peut varier du minimum à une richesse pratiquement illimitée. Un entête minimal contient les éléments suivants :

```
<teiheader>
  <filedesc>
    <titlestmt>
      <title>Titre</title>
    </titlestmt>
    <publicationstmt>
      <p>Non publié</p>
    </publicationstmt>
    <sourcedesc>
      <p>Source inconnue</p>
    </sourcedesc>
  </filedesc>
</teiheader>
```

2.4 TEI et l'histoire

Plusieurs textes à intérêts historiques ont été codés avec TEI mais il n'existe pas, à notre connaissance, de travaux réalisés à partir de ces sources numériques.

Le travail le plus important a été réalisé pour coder des documents médiévaux (français, celtes, finnois). Nous pensons qu'au-delà de ces codages destinés à diffuser les documents, TEI peut être utilisé comme support au dépouillement et au travail historique sur les sources.

3 Lettre de rémission

Notre travail de maîtrise consiste à transcrire cent lettres de rémission de la période de 1531 à 1532 et d'en tirer des thématiques historiques. Notre travail initial étant la transcription et la saisie, nous avons utilisé TEI pour coder notre transcription et pour faciliter notre dépouillement analytique lié à nos thématiques. Notre intuition est que les traitements automatiques applicables aux sources codées doivent nous faciliter la vérification ou falsification de nos hypothèses dans un premier temps. Dans un second temps, le codage doit nous permettre une mise en relation directe entre notre analyse et les éléments de texte associés. Enfin, notre travail final doit être plus facilement vérifiable (traçable) et améliorable par l'ajout de nouvelles sources qui peuvent venir étayer, infirmer ou pondérer les hypothèses développées.

Qu'est-ce qu'une lettre de rémission ?

« ...La lettre de rémission est un acte de la Chancellerie par lequel le roi octroie son pardon à la suite d'un crime ou d'un délit, arrêtant ainsi le cours ordinaire de la justice, qu'elle soit royale, seigneuriale, urbaine ou ecclésiastique. Outre la remise de peine, l'accusé est pleinement rétabli dans sa bonne renommée et dans ses biens, les intérêts de la partie adverse étant néanmoins préservés. »²

4 Présentation de la méthode

Nous avons décomposé le codage et balisage en quatre étapes qui sont :

- transcription papier avec conventions personnelles,
- codage et balisage *lexical* en TEI, directement,
- enrichissement TEI (balisage *sémantique*),
- balisage *analytique* : liaison avec une grille d'analyse.

La première phase peut être évitée si les qualités de paléographe sont suffisantes. La transcription peut alors se faire directement sur l'ordinateur en codant et balisant lexicalement le document.

4.1 Codage et balisage lexical

Cette étape consiste à établir une transcription diplomatique en prenant note de tous les éléments supplémentaires au texte comme les tâches, les déchirures du manuscrit, les corrections, les ajouts et les suppressions de l'auteur. Par exemple :

<unclear reason="tâche"></unclear> pour une tâche

dede pour une rature dans le texte

de plus les numérotations des pages réelles ou supposées, ainsi que celle des lignes, complètent la saisie du texte, à savoir :

<pb n="2 recto"> pour un changement de folio

<lb n="45"> pour un changement de ligne

Enfin, les incertitudes, les ajouts, les corrections, les réflexions (comme *sic*) du paléographe sont également codés. Les balises qui le permettent, sont par exemple :

en <add hand="nd">la</add> maison pour une omission caractéristique de l'auteur

les enfants <sic cor="estoient">estoit</sic> presents pour une faute de conjugaison évidente

Cette phase préparatoire nécessite également l'établissement de l'entête TEI

4.1.1 L'entête du codage lexical

Chaque lettre commence par un entête très stéréotypé qui indique le titre de la lettre (en l'occurrence son numéro), ainsi que la personne en charge du projet. Cet entête se lit assez facilement et décrit la source, le codeur, les pratiques éditoriales et précise quelques conventions spécifiques à notre projet. L'établissement de cet entête requiert une réflexion importante qui nous a semblé salutaire pour le reste du travail.

<teiheader>	Dufournaud</principal>
<filedesc>	</titlestmt>
<titlestmt>	<publicationstmt>
<title>23e lettre de rémission :	<authority>Faculté des Lettres de
format électronique</title>	l'Université de Nantes</authority>
<principal>Nicole	<availability>

²“De grace especial” *Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Age*, Claude Gauvard, 2 volumes, Publications de la Sorbonne, Paris, 1991 ; tome 1, chapitre 2, page 63.

```

    <p>Archives départementales de
Nantes [adresse]</p>
  </availability>
  <idno tpe="côte">B33</idno>
</publicationstmt>
<sourcecdesc>
  <p>Registre B33 [...]</p>
</sourcecdesc>
</filedesc>
<encodingdesc>
<projectesc>
  <p>Projet de mémoire de maîtrise
de <name>Nicole Dufournaud</name></p>
</projectdesc>
<editorialdecl>
  <P>Pratiques éditoriales conformes
à <bibl>l'édition des textes anciens
XVIIe-XVIIIe siècles, l'inventaire,
Documents et méthodes, 1990
[editeur]</bibl></p>
</editorialdecl>
<tagsdecl>
  <tagusage gi="abbr">Les
abréviations étant très courantes et
de type "brevigraph" (voir le manuel
TEI), l'attribut "type" a cette
valeur par défaut. Dans les autres
cas ("Sénéchal", abrégé par "Senat"),
l'attribut "type" a explicitement la
valeur "contraction" et l'attribut
"expan" contient la forme normalisée.
</tagusage>
  <tagusage gi="lb">Chaque ligne est
numérotée depuis le début du corps de
la lettre (pas le titre).
</tagusage>

```

```

  <tagusage gi="pb">Chaque page est
numérotée sous la forme d'un numéro
de folio suivi de "recto" ou "verso".
Dans certains cas, le foliotage réel
n'est pas celui indiqué sur le
registre. Dans ce cas, les deux
numérotations sont gardées.
</tagusage>
  <tagusage gi="unclear">Mots
difficiles à lire.</tagusage>
  <tagusage gi="opener">Phrase
d'introduction de la lettre.
</tagusage>
  <tagusage gi="signed">Signature du
copiste.</tagusage>
</tagsdecl>
</encodingdesc>
<profiledesc>
  <language>
    <language id="fr">Français du
XVIIème siècle</language>
  </language>
</profiledesc>
<revisiondesc>
  <change><date>05/01/1999</date>
  <respstmt><name id="nd">Nicole
Dufournaud</name>
  <resp>Transcription,
numérisation</resp>
</respstmt>
  <item>Balisage lexical</item>
</change>
</revisiondesc>
</teiheader>

```

4.1.2 Exploitation du document balisé lexicalement

Une fois les balises mises, il est possible de produire une impression de la source de manière similaire à une transcription diplomatique traditionnelle. De surcroît, il est possible de choisir très précisément la mise en forme que l'on désire grâce aux systèmes de « feuille de style » associées à SGML. Par exemple, on peut décider d'afficher le numéro de chaque ligne et de respecter les passages à la ligne originaux. On peut aussi décider que les noms propres s'imprimeront en italique et que les abréviations seront toujours remplacées par leur forme régularisée. Le même document peut ainsi être utilisé pour plusieurs éditions, chacune mettant l'accent sur des caractéristiques différentes de la source.

4.1.3 Les feuilles de style

Le passage du document structuré à l'impression ou à l'affichage se fait généralement par la construction d'une feuille de style. Ces feuilles font encore l'objet de recherche dans la communauté informatique, mais chaque nouvelle proposition va dans le sens de la simplicité et de la généralité. Malgré cela, les systèmes existants reposent encore souvent sur des langages informatiques qui nécessitent un apprentissage. C'est la raison pour laquelle cette partie du travail a été réalisée par un informaticien. Cependant, il n'y a aucun doute que la construction des feuilles de style va se simplifier très fortement dans l'année en cours, assez pour permettre à un historien d'être autonome, comme il peut l'être pour rédiger des pages HTML sur le WEB. Un exemple de feuille de style est donné en annexe 9.2.1.

Une fois ce travail de transcription et de codage/balilage terminé, il est possible de passer au balilage sémantique.

4.2 Balilage sémantique

L'historien est habitué à travailler un texte mot à mot afin d'en découvrir toutes les significations. Le balilage sémantique suit le même principe ; l'analyse mot à mot permet de mettre en évidence les noms propres et même de régulariser leur orthographe —qui nous paraît si fantaisiste dans les siècles antérieurs au nôtre— par exemple :

```
<name reg="François Ier">Francoys</name>
```

ainsi que les toponymes tels que :

```
<rs type="toponyme" reg="Ancenis">Ancenys</rs>
```

les dates, même complexes, auxquelles il est souhaitable d'ajouter un attribut de valeur afin de retrouver la concordance avec notre calendrier grégorien actuel, par exemple :

```
<date value="02/03/1532">second jour du moys de mars de l'an mil cinq  
cent trante ung</date>
```

et tout thème d'étude qui peut intéresser l'historien (liste non exhaustive), à savoir :

```
Une <rs type="arme">arquebute</rs>, prenez ung <rs  
type="monnaie">onzain</rs>
```

4.2.1 Exploitation du document balisé syntaxiquement

Toutes ces classifications étudiées au fur et à mesure sont évidemment à expliciter dans l'entête TEI. Ce balilage permet en conséquence d'établir des index multiples et variés qui sont présentés simplement sous forme de listes, comme montré en section 9.3. En plus du balilage sémantique, l'historien peut effectuer un balilage complémentaire analytique.

4.3 Balilage analytique

L'historien cherche, au-delà d'une simple explication, à commenter la source grâce à une analyse historique : pour cela, il utilise comme instrument de travail une grille de dépouillement.

TEI permet une liaison explicite entre le texte et cette grille. Pour cela, il est nécessaire d'établir une grille d'analyse stockée dans un fichier à part, référencé par les documents TEI. Dans notre expérimentation, nous avons saisi la grille de dépouillement établie par l'historienne Claude Gauvard et rapportée dans sa thèse « *De Grace Especial* », *Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Age*³ : son étude porte sur les lettres de rémission établies principalement sous le règne de Charles VI qui a la particularité de connaître une désagrégation du pouvoir royal et un renforcement du pouvoir aristocratique.

Il s'est avéré assez rapidement au cours de la saisie de la grille d'analyse de notre échantillon de lettres de rémission que la grille de dépouillement de Claude Gauvard ne pouvait pas être utilisée telle quelle, en raison de la période d'études qu'elle avait choisie et de ses répercussions politiques et judiciaires sur le processus des lettres de pardon royal. De plus, notre corpus correspond à une période précédant le Traité d'Union de la Bretagne au royaume de France signé en 1532, très riche en lettres de rémission émises dans une situation politique particulière également pour des raisons que nous ne détaillerons pas ici. Cependant, l'interprétation sous TEI permet très simplement une amélioration incrémentale de la grille, sans problème majeur. La difficulté, très fréquemment relatée par les historiens et que nous avons auparavant rencontré également, a été levée instantanément : nous avons modifié la grille dans un premier temps, puis nous l'avons fait évoluer peu à peu tout au long de l'analyse en

³*ibid.* ; tome 1, chapitre 2, page 76 et suiv.

abandonnant progressivement la grille d'analyse de Claude Gauvard dont nous nous étions pourtant inspirées au départ ; nous en avons gardé les classifications suivantes :

- la diplomatique,
- la déclinaison d'identité du criminel et de la victime, ainsi que leurs liens,
- le sort du coupable après le crime,
- les participants du crime,
- le déroulement du crime,
- l'octroi de la rémission.

Voici quelques exemples de balisage analytique pour chaque thème, ainsi que le début de la grille d'interprétation (les caractères en italiques correspondent aux attributs analytiques) :

```
<name reg="François Ier" ana="diplomatie-commandement-roi">Francois</name>
<name ana="criminel-sexe-masculin">Jehan Basset</name>
detenu <s ana="sortcriminel-condamnation-prison">prisonnier</s>
requete des <s ana="participant-intercesseur-parentsamis">parents et
amis</s>
le<date ana="deroulement-mois-aout">penultieme jour de aougst</date>
<s ana="octroi-motifcirconstance-pasantecedent">n'avoit jamais été
actaint ne convaincu d'aucun cas</s>
```

Voici le début de la grille de dépouillement analytique utilisé :

```
<interpgrp id="diplomatie-commandement">
  <interp id="diplomatie-commandement-roi"
    resp="nd"
    type="personnage"
    value="Lettre commandée par le Roi">
  <interp id="diplomatie-commandement-reine"
    resp="nd"
    type="personnage"
    value="Lettre commandée par la Reine">
</interpgrp>

<interpgrp id="diplomatie-notaire">
  <interp id="diplomatie-notaire-mandart"
    resp="nd"
    type="personnage"
    value="Lettre signée par Mandart">
  <interp id="diplomatie-notaire-leforbeur"
    resp="nd"
    type="personnage"
    value="Lettre signée par Leforbeur">
  ...
</interpgrp>
```

Grâce à ce dernier balisage, nous avons pu produire automatiquement des tables d'analyses qui deviennent alors des instruments de travail tout à fait intéressants pour l'historien à commenter (un exemple vous est présenté avec les productions automatisées ci-après).

Enfin, il est possible, après quelques travaux informatiques, d'effectuer un dépouillement automatisé.

4.4 Dépouillement automatisé

Le dépouillement, rendu alors automatique grâce au travail de balisage sémantique et d'analyse préliminaire sur le texte même, permet de croiser les différents index produits, ainsi que de réaliser des études statistiques.

Nous expérimentons encore les traitements possibles. En plus de faciliter ce dépouillement, ces traitements peuvent détecter des incohérences dans le balisage et les indiquer au codeur. Par exemple, nous testons que chaque document contient une référence vers la personne ayant commandé de la rémission, ainsi que toutes les autres indications requises. Nous pouvons aussi tester que si un vol a été commis, au moins un objet volé est indiqué. Ce sont des tests d'intégrité qui évitent les erreurs d'inattention.

L'annexe **Erreur! Source du renvoi introuvable.** montre une table obtenue par traitement automatique de 12 lettres balisées analytiquement. Ce traitement automatique permet de produire un document compatible avec Excel, mais aussi de vérifier des propriétés sémantiques sur le balisage.

Par exemple, nous vérifions que chaque ligne analytique obligatoire est bien remplie lors du balisage. Nous pouvons aussi fournir un index des noms et des lieux, et bien d'autres informations.

Enfin, il s'avère que l'exploitation du dépouillement automatisée permet l'amélioration de la grille et un contrôle effectif à chaque stade d'avancement des travaux de dépouillement : le risque d'erreur s'en trouve amoindri.

5 Résultats préliminaires

Sur un corpus de 100 lettres en cours de transcription et d'études, 12 lettres ont fait l'objet d'une analyse en vue de cette expérimentation ce qui était nécessaire pour vérifier le bien fondé de notre hypothèse de travail avec TEI. En fait, ces premiers résultats sont prometteurs et nous confortent dans notre idée de mener à bien ce champ d'étude dans le cadre de notre maîtrise en histoire moderne.

Deux réserves peuvent, cependant, être émises :

- la première concerne le temps nécessaire à baliser le texte ; une première estimation —temps moyen par lettre— fait apparaître les faits suivants :
 - le balisage lexical nécessite 1 h 30 par lettre en moyenne ;
 - le balisage sémantique nécessite également 1 h 30 par lettre en moyenne ;
 - le balisage analytique nécessite aussi 1 h 30.

Cependant, par curiosité, nous avons fait l'expérience à la troisième lettre de grouper les balisages sémantique et analytique ; le temps nécessaire à ses deux opérations est seulement d'1 h 30 environ. Nous avons donc préféré continuer l'analyse de nos lettres en effectuant un seul balisage sémantique et analytique afin d'accélérer le processus.

- la seconde concerne l'informatique : les outils existant nous paraissent primitifs et lourds ; de plus, sans l'étroite collaboration entre les deux composantes — l'historien et l'informaticien— cette expérimentation n'aurait pas pu être menée à son terme.

Il manque donc des interfaces élaborées et des outils faciles d'accès à des non-informaticiens ; ces nouveaux instruments permettraient un certain automatisme du travail qui peut apparaître parfois bien rébarbatif alors que ces tâches contraignantes pourraient être évitées.

6 Perspectives

6.1 Perspectives informatiques

L'utilisation de TEI reste encore difficile aujourd'hui faute d'outils adéquats. Cependant, il est certain que notre démarche va dans le sens des travaux actuels des « bases de données semi-structurées » et du « Wold Wide Web », qui convergent

actuellement autour des technologies SGML/XML, des feuilles de style et des systèmes de recherche et de transformation reposant sur la structure.

Il est déjà possible d'utiliser un navigateur WEB standard pour visualiser des documents structurés à l'aide d'une feuille de style et tous les acteurs majeurs ont annoncé des produits similaires (Microsoft, Netscape pour les navigateurs et les éditeurs, Oracle pour les bases de données ainsi qu'une myriade d'autres éditeurs de logiciels).

En attendant l'arrivée de ces produits sur les étagères des distributeurs, nous utilisons les ressources d'un informaticien pour construire les outils manquant. Il est cependant probable que les produits commerciaux ne seront pas tout à fait destinés au balisage et au traitement des manuscrits de la Renaissance. Nous pensons donc que certains outils spécifiques développés pour notre usage actuel subsisteront encore quelque temps.

À moyen terme, il semble possible de récupérer un éditeur généraliste destiné à SGML afin de le spécialiser vers l'utilisateur historien-paléographe. Nous avons déjà commencé à travailler sur l'éditeur EMACS amélioré pour notre usage. L'éditeur Amaya, développé dans le cadre du consortium WWW nous semble plus facile d'accès et une nouvelle version permettant l'édition SGML/XML est annoncée. C'est une piste de développement futur.

Enfin, la société Sun propose depuis peu toute une série d'extensions à son langage Java permettant la manipulation de documents SGML/XML. C'est une troisième piste que nous allons aussi creuser.

6.2 Perspectives historiques

À partir de cette expérimentation, que peut apporter TEI aux historiens ?

Nous pensons que, de ce point de vue, quatre aspects de ce travail sont particulièrement à retenir :

6.2.1 Méthode

En histoire, le souci de méthodologie est permanent car difficile à assimiler : les enseignants répètent en permanence à leurs étudiants, comme un leitmotiv, la méthode de commentaire de textes tout au long de leur cursus d'histoire.

La méthode que nous avons appliquée pour travailler avec TEI, nous apparaît similaire, voire identique, à la méthode du commentaire de textes en histoire. Cependant, TEI nous oblige en travaillant sur le texte à coller au mot, à en formaliser le processus : l'analyse ne peut plus s'éloigner du texte.

Par ailleurs, les travaux informatisés d'historiens jusqu'ici avaient l'inconvénient, d'une part, d'être traités par des informaticiens à partir d'un certain niveau de compétences requis dans des centres de calculs par exemple et d'autre part, les bases de données actuelles sont totalement séparées de leur source initiale, d'où les risques d'erreur, etc. : TEI permet justement de garder une source unique de la transcription jusqu'à l'analyse, l'interprétation et la publication

6.2.2 Capitalisation du travail

Il est très difficile aujourd'hui de reprendre une source transcrite d'un historien pour diverses raisons : politique, intellectuelle, etc. mais aussi technique.

Or, TEI favorise la réutilisation d'un corpus codé et balisé sous SGML : les fichiers sont très simplement récupérés et l'échange entre chercheurs de fichiers, donc de sources, est donc facilité.

6.2.3 Évolution du travail de l'historien

En conséquence, il est probable que l'avancée informatique dans les sciences humaines et sociales va bouleverser les techniques de travail de l'historien. Notre expérimentation nous permet de constater par exemple :

- la fin des fiches papiers et des traitements manuels fastidieux du dépouillement, tout notre travail ayant été produit directement sur ordinateur sans aucun papier (sauf la transcription que nous avons gardée sur papier pour des raisons explicitées ci avant) ;
- la possibilité de remettre en cause la grille de dépouillement jusqu'à un stade très avancé et permettre une évolution permanente de l'analyse au fur et à mesure de l'étude attentive du texte.

Les répercussions de ce changement sont difficiles à prévoir aujourd'hui ; cependant quelques éléments de cette révolution informatique dans les sciences humaines et sociales transparaissent déjà.

6.2.4 Avancée scientifique

Nous pouvons dire, dès à présent, que le travail d'un historien sera plus facilement améliorable ou réfutable par lui-même, en premier lieu —il possède tous les maillons de la chaîne de traitement informatique—, mais aussi par d'autres historiens à partir du moment où le corpus est échangé.

Enfin, un ensemble de sources déjà analysé peut être de nouveau étudié avec une nouvelle problématique en utilisant d'autres grilles d'analyse pour interpréter les textes. Le long travail de constitution d'une source, de transcription et de mise en forme informatique est établi une fois, mais réutiliser pour d'autres études quelles soient historiques ou autres : linguistique, par exemple ; chaque domaine, historique ou non, apporte ses compétences dans son champ d'étude attiré.

7 Conclusion

Bien que ce travail n'en soit qu'à sa phase préliminaire, il nous semble qu'il préfigure une nouvelle manière d'exploiter les sources historiques, plus rigoureuse et pérenne qu'auparavant. Les outils informatiques nécessaires sont déjà annoncés, il ne manque que les projets de recherche historiques.

8 Bibliographie

1. Bray, T. Paoli, J. Sperberg-McQueen C. M. Eds. Extensible Markup Language (XML) 1.0, Recommendation of the W3 Consortium. Feb. 1998.
Accessible à <http://www.w3.org/TR/WD-xsl>
2. Clark, J. XSL Transformations (XSLT) Version 1.0 W3C Working Draft.
Accessible à <http://www.w3.org/TR/WD-xslt>
3. XP and XT sont deux bibliothèques Java gratuites accessibles à l'URL suivant:
<http://www.jclark.com/xml/>
4. Dufournaud, N. Comportements et relations sociales en Bretagne vers 1530, d'après les lettres de rémission, Mémoire de Maitrise, Univ. De Nantes. Accessible à
<http://palissy.humana.univ-nantes.fr/cete/txt/remission/Memoire.pdf>
5. Claude Gauvard "*De grace especial*" *Crime, État et Société en France à la fin du Moyen Age*, 2 volumes, Publications de la Sorbonne, Paris, 1991 ; tome 1, chapitre 2, page 63.
6. C. M. Sperberg-McQueen and Lou Burnard (eds.) Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange (TEI P3), Volumes 1 and 2, The Association for Computers and the Humanities, the Association for Computational Linguistics, and the Association for Literary and Linguistic Computing, 1994.

9 Annexes

9.1 Document codé

```
<!DOCTYPE TEI.2 PUBLIC "-//TEI U5-1995//DTD TEI Lite//EN" [
<!ENTITY glossaire SYSTEM "glossaire.tei">
<!ENTITY interp SYSTEM "interpgauvard.tei">
]>
<tei.2>
  <teiheader>
    <filedesc>
      <titlestmt>
        <title>Lettre de rémission : format électronique</title>
        <principal>Nicole Dufournaud</principal>
      </titlestmt>
      <publicationstmt>
        <authority>Faculté des Lettres de l'Université de Nantes</authority>
        <availability>
          <P>Archives départementales de Nantes [adresse]</P>
        </availability>
        <IDNO TYPE="côte">B33</IDNO>
      </publicationstmt>
      <sourcedesc>
        <p>Registre B33 [...]</p>
      </sourcedesc>
    </filedesc>
    <ENCODINGDESC>
      <PROJECTDESC>
        <P>Projet de mémoire de maîtrise de <NAME>Nicole Dufournaud</NAME></P>
      </PROJECTDESC>
      <EDITORIALDECL>
        <P>Pratiques éditoriales conformes à <BIBL>l'édition des textes
anciens XVIe-XVIIIe siècles, l'inventaire, Documents et méthodes, 1990
[editeur]</BIBL></P>
      </EDITORIALDECL>
      <tagsdecl>
        <tagusage gi="abbr">Les abréviations étant très courantes et de type
"brevigraph" (voir le manuel TEI), l'attribut "type" a cette valeur par
défaut. Dans les autres cas ("Sénéchal", abrégé par "Senat"), l'attribut
"type" a explicitement la valeur "contraction" et l'attribut "expan" contient
la forme normalisée.</tagusage>
        <tagusage gi="lb">Chaque ligne est numérotée depuis le début du corps
de la lettre (pas le titre).</tagusage>
        <tagusage gi="pb">Chaque page est numérotée sous la forme d'un numéro
de folio suivi de "recto" ou "verso". Dans certains cas, le foliotage réel
n'est pas celui indiqué sur le registre. Dans ce cas, les deux numérotations
sont gardées.</tagusage>
        <tagusage gi="unclear">Mots difficiles à lire.</tagusage>
        <tagusage gi="opener">Phrase d'introduction de la lettre.</tagusage>
        <tagusage gi="signed">Signature du copiste.</tagusage>
      </tagsdecl>
    </ENCODINGDESC>
    <PROFILEDESC>
      <LANGUSAGE>
        <LANGUAGE ID=FR>Français du XVIIème siècle</LANGUAGE>
      </LANGUSAGE>
    </PROFILEDESC>
    <revisiondesc>
      <change>
        <date>18 août 1998</date>
        <respstmt>
          <name>Jean-Daniel Fekete</name>
          <resp>Resp. informatique</resp>
        </respstmt>
        <item>Création du fichier et de l'en-tête</item>
      </change>
      <change>
        <date>25/09/98</date>
```

```

    <respstmt>
      <name>Nicole Dufournaud</name>
      <resp>Transcription et saisie informatique</resp>
    </respstmt>
    <item>Fin de transcription selon les normes en vigueur pour le
    16e siècle : durée de 1 h 15</item>
  </change>
  <change>
    <date>02/10/98</date>
    <respstmt>
      <name id=nd>Nicole Dufournaud</name>
      <resp>Balisage sémantique sous TEI</resp>
    </respstmt>
    <item>Début de balisage sémantique et analyse : durée de 1h 30</item>
  </change>
  <change>
    <date>15/10/98</date>
    <respstmt>
      <name>Nicole Dufournaud</name>
      <resp>Analyse et interprétation tei</resp>
    </respstmt>
    <item>Début interprétation tei : durée de 1h 30</item>
  </change>
</revisiondesc>
</teiheader>
<text>
  <body>
    <docdate value="04/01/1531">4 janvier 1530</docdate>
    <pb n='Folio 1 Recto'>
      <opener>
        <lb><s ana="diplomatique-typepardon-abolition">Abollicion</s> pour <name
        ana="crim-sexe-masculin" key="jb">Jehan Basset</name>
        <lb>de <rs type="toponyme">Couayron</rs>, la <abbr>verificacion</abbr> de la
        court
        <lb>de <s ana="diplomatique-lieuremission-44">Nantes</s> la teneur de
        <abbr>laquelle</abbr> ensuit.
      </opener>
      <p>
        <pb n='Folio 1 Verso'>
          <lb n=1><name ana="diplomatique-commandement-roi">Francois</name>,
          <abbr>etc</abbr>, a touz ceulx que ces
          <abbr>presentes</abbr> lettres verront,
          <lb n=2>salut. Savoir faisons, nous avoir reccu l'humble
          <abbr>supplicacion</abbr>
          <lb n=3>et requeste des <s ana="participant-intercesseur-
          parentsamisconsanguins">parens et amys consanguins</s> de <abbr>notre</abbr>
          <s ana="crim-fortune-pauvre"><abbr>povre</abbr></s>
          <lb n=4>subject <name key="jb">Jehan Basset</name> et agé de <s ana="crim-
          agechiffre-10-19">dix oinct ans</s> ou envyron,
          <lb n=5><s ana="crim-statutcivil-filiation">filz <add hand="nd">de</add></s>
          <name key="fb">Francois Basset</name>, <s ana="crim-profession-
          laboureur">laboureur</s>, demourant ou <s ana="crim-typodomicile-
          village">villaige</s>
          <lb n=6>de <s ana="crim-domicile-44">La Salle en Couairon</s> soulz
          <abbr>notre </abbr><abbr>jurisdiction</abbr> de <rs type="toponyme">Nantes</rs>.
          <lb n=7>Exposans, comme le <date ana="deroulement-modecalculjour-quantieme
          deroulement-delai-undeuxans" value="24/10/29">vingt quatriesme
          <abbr>jour</abbr></date> d'<date ana="deroulement-mois-octobre">octobre
          <lb n=8>dernier</date>, <abbr>ledit</abbr> <name key="jb">Jehan Basset</name>
          <s ana="crim-motifdeplacement-professionnel">charroyoit et menoit de
          <lb n=9>la maison de <abbr>sondit</abbr> <abbr>pere</abbr> en une
          charrette <add hand="nd">de</add> quatre
          <lb n=10>beuffis de l'angreix <abbr>et</abbr> frambray, en une piece de
          <lb n=11>terre</s> situee en la <s ana="deroulement-lieu-44">Gaignerie de
          Blanchart</s> pres le
          <lb n=12>villaige de La Salle. Sourvit ung <s ana="victime-sexe-masculin
          victime-agequalifie-enfant">jeune ensfant</s>
          <lb n=13>de l'aisge de <s ana="victime-agechiffre-0-9">sept ans</s> ou

```

envyron, nommé <name key="gm">Georget
<lb n=14>Martin</name>, <s ana="victime-statutcivil-filiation">filz de</s> feu
<name>Jehan Martin</name>, demeurant <s ana="victime-domicile-44">pres le
<lb n=15>village de La Salle</s> ; lequel jeune ensfant avoit
<lb n=16><abbr>auparavant</abbr> acoustumé de souventesfoiz aller de
<lb n=17>suyvre <abbr>ledit</abbr> <name key="jb">Jehan Basset</name> lors
qu'il estoit a charrier <unclear>un</unclear>
<lb n=18>charroy de pres et envyron <abbr>ledit</abbr> village de La Salle,
<lb n=19>et ce pour raison de labourer et <unclear>recrue</unclear>
que faisoit
<lb n=20>celuy <name key="jb">Basset</name> <abbr>audit</abbr> ensfent
lorsqu'il le trouvoit et
<lb n=21>rencontroit, <abbr>a cause</abbr> de <s ana="victimecoupable-lien-
ami">l'amytié</s> qu'il avoit a luy.
<lb n=22>Et ainsi <s ana="deroulement-endroit-naturecultivee">charroyant</s>,
<abbr>ledit</abbr> <name key="jb">Jehan Basset</name> entendant a
<lb n=23>conduire et toucher <abbr>sesdits</abbr> beuffs
<abbr>et</abbr> charrecte chargee
<lb n=24><abbr>dudit</abbr> angres, celuy jeune enfent allant
<abbr>et</abbr> suyvant
<lb n=25>et allant quant <sic><abbr>et</abbr> quant</sic> <abbr>ladite</abbr>
charrecte <s ana="deroulement-circonstance-accident">par fortune</s>
<lb n=26>ou chemyn cheut, tomba par terre au-dessoulz et
<lb n=27>au-devant l'une des <s ana="deroulement-arme-detavail">roues de
<abbr>ladite</abbr> charrecte</s> chargee
<lb n=28>dudit angreix ; laquelle roue ainsi que depuis
<lb n=29><abbr>aperceut</abbr> ledit <name key="jb">Basset</name>, passa
<abbr>par</abbr> dessus la teste
<lb n=30><abbr>dudit</abbr> jeune ensfent, dans ce que
<abbr>ledit</abbr> <name key="jb">Jehan Basset</name>
<lb n=31>en <abbr>aperceust</abbr> aucune chose jucques a ce que apres
<lb n=32><abbr>ladite</abbr> <add hand="nd">affaire</add> passee en se
destournant pour toucher
<lb n=33><abbr>sesdits</abbr> beuffs, il vid et
<abbr>aperceut</abbr><abbr> ledit</abbr> ensfent choist
<lb n=34>et tombé a terre ; devers lequel il retourna et
<lb n=35>courut en <abbr>dilligence</abbr>. Quel il trouva <s
ana="deroulement-delaimort-immediat">mort</s> et le
<lb n=36>print et mist illecq pres d'une haye et on
<lb n=37>l'instant, s'en alla en la maison de
<abbr>sondit</abbr><abbr>pere</abbr> ou il
<lb n=38>trouva sa <abbr>mere</abbr> a laquelle il dist et declarra
<lb n=39>que <abbr>ledit</abbr> ensfent estoit mort, ce que
<abbr>ladite </abbr> roue
<lb n=40>l'avoit tué. Et bientost apres, <abbr>ledit</abbr> <name
key="jb">Jehan Basset</name>,
<pb n="2 recto">
<lb n=41>doubtant rigueur de justice, se <s ana="sortcriminel-aprescrime-
fugitif">abscenta</s> et alla vers
<lb n=42>ce pays <abbr>et</abbr> duché. Nous remontrans oultre
<abbr>lesdits </abbr><abbr>suppliants</abbr>
<lb n=43><abbr>que </abbr><abbr>dudit</abbr> cas celuy <name key="jb">Jehan
Basset</name> est <s ana="octroi-motifscirconstances-innocence">innocent</s>
et n'a esté
<lb n=44>diceluy agent ni consentant, ains est arrivé par <s ana="deroulement-
typologie-accident">cas
<lb n=45>de fortune et malle adventure</s>, et <abbr>n'avoit</abbr> eu
jamais <s ana="octroi-motifscirconstances-sentimentvictime">aucune
<lb n=46>inymitie, hargne ne <abbr>malveillance</abbr></s> avec
<abbr>ledit</abbr> ensfent, ne
<lb n=47>aucun de ses parens et amys ; et <abbr>celluy</abbr> <name
key="jb">Jehan Basset</name> estre
<lb n=48><s ana="octroi-formules-cinq">de bonne vie et
<abbr>conversacion</abbr>, sans
<abbr>jamais</abbr> <abbr>avoir</abbr> esté acúsé,
<lb n=49>ne noté, actaint ne convaincu d'aucun mauvaix cas,
<lb n=50>blasme, ne reproche</s>. Et nous ont tres <abbr>humblement</abbr>
<lb n=51>supplié et requis ait avoir esgard et <abbr>dudit</abbr> cas

<abbr>impartir</abbr>
<lb n=52>audit <name key="jb">Jehan Basset</name>, nos <abbr>lettres</abbr> de
abbolicion,
<abbr>quictance</abbr> et
<lb n=52>pardon. Et pourquoy nous <abbr>etc</abbr>, la
<abbr>verifficacion</abbr> a la
<lb n=53>court de <rs type="toponyme">Nantes</rs>.
</p>
<signed ana="diplomatie-notaire-leforbeur">Signé Leforbeur</signed>
</body>
<back>
&glossaire;
&interp;
</back>
</text>
</tei.2>

9.2 *Transcription diplomatique produite*

4 janvier 1530

(Folio 1 Recto) Abollicion pour Jehan Basset de Couayron, la verificacion de la court de Nantes la teneur de laquelle ensuult.

(Folio 1 Verso)

[1] Francois, etc, a touz ceulx que ces presentes lettres verront,
[2] salut. Savoir faisons, nous avoir reccu l'humble supplicacion
[3] et requeste des parens et amys consanguins de notre povre
[4] subject Jehan Basset et agé de dix oinct ans ou envyron,
[5] filz de Francois Basset, laboureur, demourant ou villaige
[6] de La Salle en Couairon soulz notrejurisdiction de Nantes.
[7] Exposans, comme le vingt quatriesme jour d'octobre
[8] dernier, ledit Jehan Basset charroyoit et menoit de
[9] la maison de sondit pere en une charrette de quatre
[10] beuffs de l'angreix et frambray, en une piece de
[11] terre situee en la Gaignerie de Blanchart pres le
[12] villaige de La Salle. Sourvit ung jeune ensfant
[13] de laisge de sept ans ou envyron, nommé Georget
[14] Martin, filz de feu Jehan Martin, demeurant pres le
[15] villaige de La Salle ; lequel jeune ensfant avoit
[16] auparavant acoustumé de souventesfoiz aller de
[17] suyvre ledit Jehan Basset lors qu'il estoit a charrier un
[18] charroy de pres et envyron ledit villaige de La Salle,
[19] et ce pour raison de labourer et recrue que faisoit
[20] celuy Basset audit ensfant lorsqu'il le trouvoit et
[21] rencontroit, a cause de l'amytié qu'il avoit a luy.
[22] Et ainsi charroyant, ledit Jehan Basset entendant a
[23] conduire et toucher sesdits beuffs et charrecte chargee
[24] dudit angres, celuy jeune ensfant allant et suyvant
[25] et allant quant et quant ladite charrecte par fortune
[26] ou chemyn cheut, tomba par terre au-dessoulz et
[27] au-devant l'une des roues de ladite charrecte chargee
[28] dudit angreix ; laquelle roue ainsi que depuis
[29] aperceut ledit Basset, passa par dessus la teste
[30] dudit jeune ensfant, dans ce que ledit Jehan Basset
[31] en aperceust aucune chose jucques a ce que apres
[32] ladite affaire passee en se destournant pour toucher
[33] sesdits beuffs, il vid et aperceut ledit ensfant choist
[34] et tombé a terre ; devers lequel il retourna et
[35] courut en dilligence. Quel il trouva mort et le
[36] print et mist illecq pres d'une haye et on
[37] l'instant, s'en alla en la maison de sonditpere ou il
[38] trouva sa mere a laquelle il dist et declarra
[39] que ledit ensfant estoit mort, ce que ladite roue
[40] l'avoit tué. Et bientost apres, ledit Jehan Basset,
(2 recto)
[41] doubtant rigueur de justice, se abscenta et alla vers
[42] ce pays et duché. Nous remontrans outre lesdits suppliants
[43] que dudit cas celuy Jehan Basset est innocent et n'a esté
[44] diceluy agent ni consentant, ains est arrivé par cas

[45] de fortune et malle adventure, et n'avoit eu jamais aucune
[46] inimitie, hargne ne malveillance avec ledit ensfent, ne
[47] aucun de ses parens et amys ; et celluy Jehan Basset estre
[48] de bonne vie et conversacion, sans jamais avoir esté acúsé,
[49] ne noté, actaint ne convaincu d'aucun mauvais cas,
[50] blasme, ne reproche. Et nous ont tres humblement
[51] supplié et requis ait avoir esgard et dudit cas impartir
[52] audit Jehan Basset, nos lettres de abbolicion, quictance et
[52] pardon. Et pourquoy nous etc, la verifficacion a la
[53] court de Nantes. Signé Leforbeur

9.2.1 Feuille de style utilisée

```
<!DOCTYPE xsl SYSTEM "xsl.dtd">
<xsl>
<rule>
<root/>
<HTML>
<HEAD>
<TITLE>
<literal>Affichage diplomtique</literal>
</TITLE>
</HEAD>
<BODY>
<DIV>
<children/>
</DIV>
</BODY>
</HTML>
</rule>
<rule>
<target-element type="TEIHEADER"/>
<empty/>
</rule>
<rule>
<target-element type="LB"/>
<SPAN><BR></BR>[<eval>attributeString("N")</eval>] </SPAN>
</rule>
<rule>
<target-element type="PB"/>
<SPAN color="red"><BR></BR>(<eval>attributeString("N")</eval>)</SPAN>
</rule>
<rule>
<target-element type="BACK"/>
<empty/>
</rule>
</xsl>
```

9.3 Indexes de noms et toponymes

Francois :[1]
Francois Basset :[5]
Georget Martin :[14]
Jehan Basset :[0] [4] [8] [17] [22] [30] [40] [43] [47] [52]
Jehan Martin :[14]
pres le villaige de La Salle : [15]
Couayron :[0]
Gaignerie de Blanchart :[11]
La Salle en Couairon :[6]
Nantes :[0] [6] [53]

9.4 Liaison analytique

DIPLOMATIQUE-COMMANDEMENT

1. Lettre commandée par le Roi
Francois
2. Lettre commandée par la Reine

DIPLOMATIQUE-NOTAIRE

1. Lettre signée par Mandard
2. Lettre signée par Leforbeur **Signé Leforbeur**
3. Lettre signée par Blanchet
4. Lettre signée par Foraz
5. Lettre signée par Dechastrante

DIPLOMATIQUE-TYPEPARDON

1. Typologie du pardon : rémission
2. Typologie du pardon : abollition
Abollicion

DIPLOMATIQUE-LIEUREMISSION

1. Lieu de la rémission dans les Côtes d'Armor
2. Lieu de la rémission dans le Finistère
3. Lieu de la rémission en Ille et Vilaine
4. Lieu de la rémission en Loire-Atlantique **Nantes**
5. Lieu de la rémission dans le Morbihan

CRIM-SEXE

1. Sexe du criminel : masculin **Jehan Basset**
2. Sexe du criminel : féminin

CRIM-AGECHIFFRE

1. Age du criminel entre 0 et 9 ans
2. Age du criminel entre 10 et 19 ans
dix oinct ans
3. Age du criminel entre 20 et 29 ans
4. Age du criminel entre 30 et 39 ans
5. Age du criminel entre 40 et 49 ans
6. Age du criminel entre 50 et 59 ans
7. Age du criminel entre 60 et 69 ans
8. Age du criminel entre 70 et 79 ans

CRIM-AGEQUALIFIE

1. Age du criminel qualifié de jeune
2. Age du criminel qualifié de jeune
3. Age du criminel qualifié de homme

CRIM-LIEUNAISSANCE

1. Lieu de naissance du criminel dans les Côtes du nord

2. Lieu de naissance du criminel dans le Finistère
3. Lieu de naissance du criminel en Ille et Vilaine
4. Lieu de naissance du criminel en Loire Atlantique
5. Lieu de naissance du criminel dans le Morbihan

CRIM-STATUTCIVIL

1. Fils ou fille de... **filz de**

CRIM-STATUTECCLESIASTIQUE

2. Statut ecclésiastique de clerc du criminel

CRIM-STATUTSOCIAL

3. Statut social du criminel qualifié de seigneur
4. Statut social du criminel qualifié de gentilhomme
5. Statut social du criminel qualifié de noble
6. Statut social du criminel qualifié de escuyer
7. Statut social du criminel qualifié de simple homme

CRIM-SITUATIONFAMILLE

1. Celibat du criminel
2. Etat marital du criminel
3. Veuvage du criminel
4. Remariage du criminel
5. Concubinage du criminel
6. Criminel non marié

CRIM-NOMBREENFANTS

1. Un enfant à charge du criminel
2. Deux enfants à charge du criminel

CRIM-PROFESSION

1. Etat de laboureur du criminel
laboureur
2. Etat de laboureur de terre du coupable
3. Etat ecclesial du criminel
4. Profession dans la robe du criminel
5. Profession dans la menuiserie du criminel
6. Profession de geolier du criminel

CRIM-FORTUNE

1. Criminel pauvre **povre**
2. Criminel pauvre et endette
3. Criminel fortune
4. Fortune du criminel indeterminee

CRIM-DOMICILE

1. Domicile du criminel dans les Côtes du nord
2. Domicile du criminel dans le Finistère
3. Domicile du criminel en Ille et Vilaine
4. Domicile du criminel en Loire Atlantique **La Salle en Couairon**
5. Domicile du criminel dans le Morbihan

CRIM-TYPODOMICILE

1. Typologie du domicile du criminel en ville
2. Typologie du domicile du criminel en village **villaige**
3. Typologie du domicile du criminel en bourg
4. Typologie du domicile du criminel en paroisse

CRIM-MOTIFDEPLACEMENT

1. Pelerinage du criminel au moment du crime
2. Deplacement à la taverne du criminel
3. Deplacement à la foire du criminel
4. Deplacement du criminel à titre professionnel **charroyoit et menoit de [9] la maison de sondit pere en une charrette de quatre [10] beuffs de l'angreix et frambray, en une piece de [11] terre**

CRIM-PORTRAIT

1. Etat d'ebriete du criminel
2. Etat maladif du criminel
3. Qualites du criminel enoncees

VICTIME-SEXE

1. Sexe de la victime : masculin
2. Sexe de la victime : feminin

VICTIME-AGECHIFFRE

1. Age de la victime entre 0 et 9 ans **sept ans**
2. Age de la victime entre 10 et 19 ans
3. Age de la victime entre 20 et 29 ans
4. Age de la victime entre 30 et 39 ans
5. Age de la victime entre 40 et 49 ans
6. Age de la victime entre 50 et 59 ans
7. Age de la victime entre 60 et 69 ans
8. Age de la victime entre 70 et 79 ans

VICTIME-AGEQUALIFIE

1. Age de la victime qualifie de jeune enfant
2. Age de la victime qualifie de jeune
3. Age de la victime qualifie de homme

VICTIME-LIEUNAISSANCE

1. Lieu de naissance de la victime dans les Côtes du nord
2. Lieu de naissance de la victime dans le Finistere
3. Lieu de naissance de la victime en Ille et Vilaine
4. Lieu de naissance de la victime en Loire Atlantique
5. Lieu de naissance de la victime dans le Morbihan

VICTIME-STATUTCIVIL

1. Fils ou fille de ... **filz de**

VICTIME-

STATUTECCLESIASTIQUE

1. Statut ecclesiastique de clerc de la victime

VICTIME-STATUTSOCIAL

1. Statut social de la victime qualifie de seigneur
2. Statut social de la victime qualifie de noble
3. Statut social de la victime qualifie de escuyer
4. Statut social de la victime de bas état
5. Statut social douteux de la victime

VICTIME-SITUATIONFAMILLE

1. Celibat de la victime
2. Etat marital de la victime
3. Veuvage de la victime
4. Remariage de la victime
5. Concubinage de la victime
6. Pas de situation de famille de la victime

VICTIME-NOMBREENFANTS

1. Un enfant à charge de la victime
2. Deux enfants à charge de la victime

VICTIME-PROFESSION

1. Etat de laboureur de la victime
2. Etat de maçon de la victime
3. Etat ecclesial de la victime
4. Profession dans la robe de la victime
5. Profession de fondeur de la victime

VICTIME-FORTUNE

1. Victime pauvre
2. Victime pauvre et endettée
3. Victime fortunée
4. Fortune de la victime indéterminée

VICTIME-DOMICILE

1. Domicile de la victime dans les Côtes du nord
2. Domicile de la victime dans le Finistère
3. Domicile de la victime en Ille et Vilaine
4. Domicile de la victime en Loire Atlantique **pres le [15] villaige de La Salle**
5. Domicile de la victime dans le Morbihan
6. Victime venue de France

VICTIME-TYPODOMICILE

1. Typologie du domicile de la victime en ville
2. Typologie du domicile de la victime en village
3. Typologie du domicile de la victime en bourg
4. Typologie du domicile de la victime en paroisse

VICTIME-MOTIFDEPLACEMENT

1. Pèlerinage de la victime au moment du crime
2. Déplacement à la taverne de la victime
3. Déplacement à la foire de la victime
4. Déplacement du criminel professionnel

VICTIME-PORTRAIT

1. État d'ébriété de la victime
2. État maladif de la victime
3. Défauts de la victime

VICTIMECOUPABLE-LIEN

1. Lien de mari/femme entre la victime et le criminel
2. Lien d'amitié entre la victime et le criminel l'amitié
3. Lien de famille entre la victime et le criminel

SORTCRIMINEL-ANTECEDENT

1. Pas d'antécédent criminel
2. Criminel récidiviste

SORTCRIMINEL-DENONCIATION

1. Criminel non dénoncé

2. Dénonciation envisagée par le criminel
3. Dénonciation faite par la victime

SORTCRIMINEL-APRESCRIME

1. Fuite du criminel après le crime **absenta**
2. Emprisonnement préventif du criminel après le crime
3. Emprisonnement et évasion du criminel après le crime
4. Mise en franchise religieuse du criminel après le crime
5. Liberté du criminel après le crime

SORTCRIMINEL-JUGEMENT

1. Jugement du criminel par un tribunal ecclésiastique
2. Jugement du criminel par un tribunal urbain

SORTCRIMINEL-JURIDICTION

1. Juridiction ecclésiastique ayant procédé à l'emprisonnement du criminel
2. Juridiction urbaine ayant procédé à l'emprisonnement du criminel

SORTCRIMINEL-CONDAMNATION

1. Condamnation du criminel à la prison
2. Criminel laissé en liberté
3. Condamnation du criminel à une peine pécuniaire

SORTCRIMINEL-TORTURE

1. Torture du criminel
2. Criminel non soumis à la torture
3. Torture du criminel non précisée

PARTICIPANT-INTERCESSEUR

1. Parents et amis consanguins intercesseurs du criminel **parens et amys consanguins**
2. Parents et amis intercesseurs du criminel
3. Amis intercesseur du criminel

PARTICIPANT-TEMOIN

1. Une collectivité témoin du crime
2. Pas de témoin du crime

PARTICIPANT-COTECOUPABLE

1. Une collectivité participant au crime du côté du coupable
2. Pas de participant au crime
3. Deux participants au crime du côté du coupable

4. Un participant au crime du côté du coupable

PARTICIPANT-COTEVICTIME

1. Une collectivité participant au crime du côté de la victime
2. Un participant au crime du côté de la victime
3. Pas de participant au crime

DEROULEMENT-HEURE

1. Déroulement du crime de jour
2. Déroulement du crime de nuit
3. Déroulement du crime à la charnière du jour et de la nuit
4. Déroulement du crime à l'aube
5. Déroulement du crime après le dernier service

DEROULEMENT-VOCABULAIRE

1. Heure du crime ecclésiastique
2. Heure du crime horlogère
3. Heure du crime par rapport au soleil

DEROULEMENT-JOUR

1. Jour du crime ordinaire
2. Jour du crime festif
3. Déroulement du crime un jour de foire
4. Déroulement du crime le dimanche

DEROULEMENT-

MODECALCULJOUR

1. Mode de calcul du jour du crime par quantième
2. Mode de calcul du jour du crime par rapport à une fête

DEROULEMENT-MOIS

1. Janvier, le mois du crime
2. Février, le mois du crime
3. Mars, le mois du crime
4. Avril, le mois du crime
5. Mai, le mois du crime
6. Juin, le mois du crime
7. Juillet, le mois du crime
8. Août, le mois du crime
9. Septembre, le mois du crime
10. Octobre, le mois du crime **octobre [8] dernier**
11. Novembre, le mois du crime
12. Décembre, le mois du crime

DEROULEMENT-DELAJ

1. Délai entre le crime et la remise en liberté de un à six mois
2. Délai entre le crime et la remise en liberté de un à deux ans
3. Délai entre le crime et la remise en liberté de plus de deux ans

3. Délai entre le crime et la remise en liberté de un à six mois

4. Délai entre le crime et la remise en liberté de un à deux ans

5. Délai entre le crime et la remise en liberté de plus de deux ans

DEROULEMENT-LIEU

1. Lieu du crime dans les Côtes du nord

2. Lieu du crime dans le Finistère

3. Lieu du crime en Ille et Vilaine

4. Lieu du crime en Loire Atlantique

Gaignerie de Blanchart

5. Lieu du crime dans le Morbihan

DEROULEMENT-ENDROIT

1. Une maison, endroit où se déroule le crime

2. Une taverne, endroit où se déroule le crime

3. Une rue, endroit où se déroule le crime

4. Un chemin, endroit où se déroule le crime

5. Un terrain de jeux, endroit où se déroule le crime

6. Dans une nature cultivée où se déroule le crime **charroyant**

7. La prison, endroit où se déroule le crime

DEROULEMENT-

BLESSUREVICTIME

1. Une blessure sur la victime

2. Une blessure avec effusion de sang sur la victime

3. Plus de deux blessures avec effusion de sang sur la victime

4. Plus de deux blessures sur la victime

DEROULEMENT-

BLESSUREAUTRE

1. Blessure sur le coupable

2. Blessure sur le coupable avec effusion de sang

3. Blessure sur les comparses du coupable

4. Blessure dans les deux camps

DEROULEMENT-ARME

1. Arme du crime qualifiée de force humaine

2. Arme du crime militaire

3. Arme du crime de fortune

4. Arme du crime de travail **roues de ladite charrecte**

5. Arme du crime domestique

DEROULEMENT-UTILISATEURS

1. Utilisateur de l'arme du crime : le coupable
2. Utilisateur de l'arme du crime : la victime

DEROULEMENT-DELAIMORT

1. Pas de mort
2. Mort immédiate **mort**
3. Délai de la mort de l'ordre de la journée
4. Délai de la mort de l'ordre de un à sept jours
5. Délai de la mort supérieur à sept jours

DEROULEMENT-SOINS

1. Victime non soignée
2. Sacrements données à la victime
3. Victime soignée

DEROULEMENT-CIRCONSTANCE

1. Circonstances du crime autour de la boisson
2. Circonstance du crime autour du jeu
3. Circonstance du crime autour de la colère
4. Circonstance par fortune du crime **par fortune**

DEROULEMENT-TYPOLOGIE

1. Crime référence comme vol
2. Crime référence comme homicide
3. Crime référence comme accident **cas [45] de fortune et malle adventure**
4. Crime référencé comme évasion de prisonniers

DEROULEMENT-ANTECEDENTS

1. Vengeance comme lien entre les antécédents et le crime
2. Pas de préméditation entre les antécédents et le crime
3. Querelle comme antécédent avec le crime
4. Jalousie comme antécédent avec le crime
5. Menace comme antécédent avec le crime
6. Vol comme antécédent avec le crime

7. Soufflet comme antécédent avec le crime

8. Injure comme antécédent avec le crime

9. Assistance à personne en danger comme antécédent avec le crime

10. Honneur comme antécédent du crime

DEROULEMENT-DELAIANTECEDENT

1. Délai non précisé entre les antécédents et le crime
2. Délai d'un mois à un an entre les antécédents et le crime
3. Délai d'un an entre les antécédents et le crime
4. Délai d'une journée entre les antécédents et le crime

DEROULEMENT-PROTAGONISTE

1. Le coupable, seul protagoniste du crime
2. Le coupable et la victime, seuls protagonistes au moment du crime
3. Autre protagoniste au moment du crime

OCTROI-FORMULES

1. Une expression employée pour justifier le coupable
2. Deux expressions employées pour justifier le coupable
3. Trois expressions employées pour justifier le coupable
4. Plus de quatre expressions employées pour justifier le coupable **de bonne vie et conversation, sans jamais avoir été accusé, [49] ne noté, actaint ne convaincu d'aucun mauvais cas, [50] blâme, ne reproche**

OCTROI-

MOTIFPERSONNALITES

1. Âge comme motif qui précède l'accord de la remise
2. La charge de famille retenue comme motif précédant l'accord de la remise
3. La pauvreté retenue comme motif précédant l'accord de la remise
4. La colère retenue comme motif précédant l'accord de la remise

5. L'accident retenue comme motif précédent l'accord de la rémission
6. Les qualités retenues comme motif précédent l'accord de la rémission
7. Le statut social retenue comme motif précédent l'accord de la rémission
8. L'état militaire retenue comme motif précédent l'accord de la rémission
9. Les services rendus retenus comme motif précédent l'accord de la rémission
10. Les services attendus retenus comme motif précédent l'accord de la rémission
11. La famille retenue comme motif précédent l'accord de la rémission

OCTROI-

MOTIFSCIRCONSTANCES

1. Innocence du coupable **innocent**
2. Faute professionnelle du coupable
3. Réputation de la victime retenue comme motif précédant l'accord de la rémission
4. Légitime défense retenue comme motif précédant l'accord de la rémission
5. Pas de récidive depuis le crime
6. Pas d'antécédent avant le crime

7. Bannissement subi par le coupable retenue comme motif précédant l'accord de la rémission
8. Sentiment pour la victime retenu comme motif précédant l'accord de la rémission **aucune [46] inimitié, hargne ne malveillance**
9. Prison déjà effectuée par le coupable retenue comme motif précédant l'accord de la rémission
10. Peur des officiers de justice retenue comme motif précédent l'accord de la rémission

OCTROI-MOTIVATIONROYALE

1. Motivation royale liée à la pitié pour l'octroi de la rémission
2. Motivation royale liée à la miséricorde
3. Motivation royale liée à son bon plaisir

OCTROI-INTERVENTIONS

1. Fête religieuse de Pâques intervenant pour l'octroi de la rémission
2. Entrée royale en ville intervenant pour l'octroi de la rémission
3. Intervention d'un tiers pour l'octroi de la rémission

OCTROI-PEINESUS

1. Peine pécuniaire en sus
2. Commutation de la peine

9.5 Exploitation informatique

Ce tableau donne une idée d'un format que l'on peut obtenir après traitement des documents TEI. Il peut donc être utilisé par n'importe quel logiciel de comptage ou de statistique.

Analyse	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Lettre commandée par le Roi	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1
Lettre commandée par la Reine													
Lettre signée par Mandard							1	1		1			
Lettre signée par Leforbeur	1		1										
Lettre signée par Blanchet						1							
Lettre signée par Foraz									1				
Lettre signée par Dechastrante				1									
Typologie du pardon : rémission		1	1	1		1	1	1	1	1		1	1
Typologie du pardon : abolition	1										1		
Lieu de la rémission dans les Côtes d'Armor		1					1			1		1	1
Lieu de la rémission dans le Finistère						1			1				
Lieu de la rémission en Ille et Vilaine				1				1			1		
Lieu de la rémission en Loire-Atlantique	1												
Lieu de la rémission dans le Morbihan													
Sexe du criminel : masculin	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	2	1
Sexe du criminel : féminin													
Age du criminel entre 0 et 9 ans													
Age du criminel entre 10 et 19 ans	1												
Age du criminel entre 20 et 29 ans				1				1		1			
Age du criminel entre 30 et 39 ans													
Age du criminel entre 40 et 49 ans													
Age du criminel entre 50 et 59 ans													
Age du criminel entre 60 et 69 ans													
Age du criminel entre 70 et 79 ans													
Age du criminel qualifié de jeune													
Age du criminel qualifié de jeune								1		1			

